



Société à Capital Public au capital de 1 500 000 000 F CFA

Créée par Décret N°71/DF/95 1^{er} mars 1971 et transformée par Décret N°2019/205 du 24 Avril 2019

Public Limited Company (Ltd.) with a capital of CFA Francs 1.500.000.000

Created by Decree N°71/DF/95 of March 1, 1971 and transformed into a Public Limited Company by Decree N°2019/205 of April 24, 2019

DECISION N° ~~00070~~ /04/2025/MAGZI SA/DG/CT2/SIGAM/SEC

Portant résultats de l'Avis De Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2025 du 14 Mars 2025 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une route revêtue en pavés de 560 ml dans la zone industrielle de BASSA

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

- VU la Constitution ;
 VU le Statut du personnel de la MAGZI approuvé par l'arrêté n° 010/MINPAT/CAB1 du 22 Mai 1986 ;
 VU la loi n° 92-007 du 14 août 1992 portant Code du Travail dans la République du Cameroun ;
 VU la loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
 VU Décret n° 2006/039 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de la MAGZI ;
 VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes applicables aux marchés des Entreprises Publiques ;
 VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
 VU la note du portant mise en place du comité interne chargé de la pré-qualification des Cabinets en date du 21 septembre 2020 ;
 VU l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2025 du 14 Mars 2025 pour le **contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une route revêtue en pavés de 560 ml dans la zone industrielle de BASSA du 14 Mars 2025** ;
 VU le rapport de la sous-commission d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques ;
 VU la proposition de pré-qualification de la SIGAM en date du 14 Avril 2025 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : les Cabinets suivants, sélectionnés au terme de l'étape de la pré-qualification par le Maître d'Ouvrage sont qualifiés pour la suite de la procédure. Il s'agit de :

N°	STRUCTURES	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	WINNER SARL	BP 6265 DOUALA	Tél. : 699 42 85 98/677 14 48 84
2	BONKEU SARL	-	Tél. : 699 88 39 09/699 75 95 50

Article 2 : En foi de quoi la présente décision est établie pour servir et valoir ce que de droit. /-

Ampliations :

- ARMP
- CIPM
- Intéressés
- Chrono



Fait à Yaoundé, le

17 AVR 2025

Christol Georges Manon

Direction Générale
B.P. : 1431 Yaoundé
Tél./Fax : 00 237 243 620 726
magzicameroun@yahoo.fr
www.magzicameroun.com

Antenne Yaoundé
Tél. : 00 237 242 772 443
Antenne Bondé
Tél. : 00 237 233 394 085
Fax : 00 237 233 393 155

Antenne Bassa
Tél. : 00 237 243 859 583
Tél. : 00 237 233 373 082

Antenne Ngaoundéré
Tél./Fax : 00 237 222 251 001

Bureau Ombé
Tél./Fax : 00 237 233 333 647
Bureau Bamenda
B.P. : 378 Bamenda
Tél. : 00 237 233 363 310

Bureau Garoua
Tél. : 00 237 242 701 385
Bureau Béoua
Tél. : 00 237 242 721 551

Direction Commerciale
Tél. : 00 237 242 721 551

MAGZI, au Coeur de l'Industrialisation ! | MAGZI, the Gateway to Industrialisation!